

Communiqué officiel du FC Tavannes-Tramelan du 21.12.2019

A l'heure où l'usage incessant des réseaux sociaux nous diffracte, nous disperse, capture nos pensées et attaches, lire reste un rare moment de rassemblement intellectuel, de questionnement, d'ouverture réelle. Jusqu'au brusque instant où l'on déguste avec amertume un récit angoissant. Motif pour lequel nous avons aiguisé notre plume et décidé de remettre la balle dans le bon camp.

Notre but n'est nullement de se lancer dans un conflit politique, social et médiatique superflu, mais bien de tenter de (re)construire un semblant de dialogue avec les autorités communales et de travailler conjointement sur ces différents dossiers. Et si ce témoignage aura l'effet d'une insignifiante goutte d'eau dans l'océan, patience.

La prise de position de la commune de Tavannes a fait resurgir quelques propos relativement bienveillants, cette dernière nous accusant notamment d'amnésie. Même si la grande majorité des membres du comité central ne se targue certes plus trop d'une très grande fraîcheur d'esprit et oublie de temps à autre les deuxièmes prénoms de leurs femmes, il peut sans fébrilité aucune affirmer que depuis 2013, très peu voire pas d'actions concrètes ont été entreprises en vue du réaménagement du site de Tavannes, et ce malgré les avertissements et messages subliminaux de l'AFBJ, particulièrement la circulaire d'instruction d'homologation des pelouses datée du 24 novembre 2014. Quatre ans, une coupe du monde et des centaines de conversations stériles plus tard, nous continuons à pédaler dans la semoule. Et même si la violence est tout naturellement bannie en notre sein, nous nous permettons rapidement mais non moins clairement de tordre le cou aux innombrables idées reçues et autres discours véhiculés à notre égard.

Et apparemment, nous punissons sans vergogne les Tavannois par le biais de nos agissements. Avalons un Algifor et récapitulons : admettons que – et comme attesté dans l'article - les conseillers municipaux aient bien investi temps et argent nécessaires en faveur du club ces dernières années. Comment donc expliquer l'infime taux de réussite et d'aboutissement des demandes transmises expressément par le FCTT ?

Mais surtout, pourquoi donc un directoire sportif qualifié d'ingrat et souhaitant pénaliser la civilisation de Tavannes remuerait-il ciel et terre afin de justement pouvoir évoluer sur la pelouse du village concerné ? Pour une équation à multiples inconnues, c'est plutôt pas mal.

Au vu des nombreux arguments, intrigues et anecdotes croustillantes narrés, nous voulons simplement pouvoir disposer d'un minimum légal afin de faire bénéficier à nos licenciés jeunes et adultes, non pas d'un confort, mais bien d'un environnement et de conditions sécuritaires selon les normes soumises par l'AFBJ. Il en va principalement de l'intérêt de nos juniors qui se doivent de pratiquer leur passion dans un cadre sain et propice au bon déroulement d'une activité sportive et ludique.

Voici plus de cinquante ans et lors d'un discours illustre et poignant, le pasteur et militant américain Martin Luther King avait exposé son rêve tabou fait d'égalité des droits civiques entre noirs et blancs et lutte acharnée face au racisme. Notre rêve à nous, afin de pouvoir jouer le deuxième tour à Tavannes avec notre équipe fanion, ce serait simplement de déjà bénéficier d'un haut-parleur décent pour pouvoir annoncer nos sponsors et autres faits de jeu, accessoirement d'un panneau d'affichage (comme dans toutes les enceintes du Jura bernois, en fait). Est-ce véritablement trop demander ?

Nous attendons maintenant que la commune se prononce sur nos requêtes et sommes dans l'expectative de recevoir des retours clairs et concrets, en espérant qu'elle y mette le même tonus que pour la rédaction de l'article cité, sans quoi il faudra qu'elle assume que son équipe fanion ne joue plus que sur un seul site.

Joyeux Noël et bonne année 2020 !

Le comité du FC Tavannes-Tramelan